



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 23 août 2021

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Patrick Emery

Taxe sur les divertissements

tenant compte qu'il n'y aura qu'une demi-saison théâtrale sur l'année 2021, de confirmer à la direction du Théâtre du Jorat que seule la moitié de la taxe communale 2021 sur les divertissements leur sera facturée.

Polcom / Licence Théâtre du Jorat

de donner une réponse favorable au préavis municipal N° réf 202.06.00211 concernant la délivrance d'une licence particulière (art. 21LADB) - changement de catégorie de licence soit, buvette en licence particulière - pour exercer à Mme Carole Schaller, exploitation et enseigne Théâtre du Jorat, Rue du Théâtre 23 à Mézières.

Parcelle N°576 – Richter Hannes – Carrouge, Route du Village 59

d'autoriser l'implantation d'un poulailler, déjà existant, dans le cabanon de jardin situé sur sa parcelle RF 576. Les voisins ont d'ores et déjà donné leur accord.

CAMAC 202912 – Layaz Blaise – Carrouge, Chemin de Franey 6

de transmettre le dossier N°202912 à la CAMAC pour mise à l'enquête publique avec la dérogation à l'art. 15.6 RGATC soit la pente du toit à 31% (dérogation au règlement communal qui précise une pente entre 40% et 80%) au motif de la prolongation de la toiture existante en conservant une pente identique. Il s'agit de travaux de transformation - agrandissement sur la parcelle RF 587.

CAMAC 203714 – Muller Jean-Pierre – Mézières, Rue du Théâtre 26

tenant compte de la synthèse positive de la Camac de délivrer le permis de construire pour le remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau dans sa propriété.

Route du Moût 2021

d'autoriser la Société de Développement de Payerne à installer leur stand devant la Grande salle de Mézières puis sur la place du Marché à Carrouge le samedi 2 octobre 2021, dans le cadre de la Route du Moût Lavaux.

Fanfare du Jorat – Fête des jubilaires

de donner, sous réserve de l'accord de l'ASIJ, un préavis favorable au comité de la Fanfare du Jorat qui souhaite organiser, en octobre 2021, au Collège du Raffort à Mézières, la fête annuelle des jubilaires.

Naturalisation

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'une famille habitant à Mézières.

Demande de subside / Ecole de Musique

de répondre à un habitant de Carrouge que la Commune n'a pas de règlement qui régit une subvention aux études musicales d'un jeune jusqu'à 20 ans.

Swisscom / Raccordements fibre optique

de confirmer à Swisscom (Suisse) SA les contrats pour le raccordement des bâtiments communaux suivants à la fibre optique, haut débit FTTH, à savoir :


Immeubles Route de la Croix-d'Or 4 - 6- 8 et 10 à Mézières, RF 4092;

- Bâtiment de la Grande Salle sis Chemin de la Grande Salle 1 et Route du Village 32 à Carrouge, RF 532;
- Villa communale sise Route du Village 39 à Carrouge, RF 94;
- Villa communale sise En Franey 8 à Mézières, RF 4514;
- Collège communal sis Route des Cullayes 6 et bâtiment scolaire du Raffort sis Chemin du Raffort 11-13 à Mézières, RF 4254;
- Immeubles sis Chemin du Crêt 2 - 4 - 6 - 13 et 15 à Mézières, RF 4018;
- Maison de Commune sise Route du Village 35 à Carrouge, RF 93;
- Immeuble sis Chemin du Levant 2 à Mézières, RF 4531 (malgré les deux entrées distinctes, il n'y aura qu'une seule introduction pour cet immeuble);
- Bâtiment de l'Auberge communale sis Grand Rue 1 - 3 à Mézières, RF 4067;
- Immeuble sis Rue du Général Guisan 4 à Mézières, RF 4069.

Déchetterie de La Louye

de confirmer l'offre de Swissclôture Léman pour le remplacement du portail d'entrée.

Au nom de la Municipalité



Le Syndic La Secrétaire

Patrice Guenat Valérie Pasteris

⇒ *prochaine séance municipale le 30 août 2021*